
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Conrad Eckart.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, sergent au sixième régiment d'infanterie belge, est né à Darmstadt (grand-duché de Hesse), le 12 décembre 1809; le 7 juillet 1831, il s'est engagé volontairement pour quatre ans au dépôt des étrangers, et le 20 avril 1836, il a pris un nouvel engagement pour la durée de la guerre.

Le sieur Eckart a obtenu successivement les grades de caporal et de sergent, et il résulte des certificats délivrés par ses chefs qu'ils n'ont qu'à se louer de son zèle et de sa bonne conduite.

Les autorités consultées estiment que le suppliant a des titres à la faveur qu'il sollicite, et elles appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
